



CONFERENCE MAIN VERTE

Dans le cadre du programme Main Verte



ACTEURS
DU PARIS
DURABLE

Mardi 17 juin 2014, de 19 h à 21 h
à la Maison des acteurs du Paris durable

Le droit des semences

Par Shabnam Anvar

Que vous soyez agriculteur ou simple particulier, il est difficile de savoir aujourd'hui si et à quelles conditions chacun peut faire sa semence.

Est-il possible de conserver et ressemer ses propres graines ? Que dit la réglementation ?

Shabnam Anvar, structure ReCompose, docteure en droit spécialisée dans la réglementation des semences, nous explique tout sur le monde juridique des semis.

- Gratuit -

Inscription par téléphone au 01.53.46.19.19, par courriel à main.verte@paris.fr, sur www.acteduparisdurable.fr et sur place, dans la limite des places disponibles

Prochaine Conférence Main Verte
Samedi 20 septembre 2014 à 14 h 30
« Aménager un petit espace »
A la Maison du jardinage

Maison des acteurs du Paris durable
21, rue des Blancs Manteaux - Paris 4^e
M : Rambuteau ou Hôtel de Ville
Vélib' et parc à vélo à proximité